



Règlement 2018

Challenge Attelage Francilien

Nouveauté 2018

Le *Challenge Attelage Francilien 2018* est un circuit régional d'Attelage qui se dispute sur les concours d'**Attelage** de niveau Club et Amateur, en individuel. Il est ouvert aux meneurs titulaires d'une licence fédérale de compétition dite Club ou Amateur ou Pro, prise sur un club uniquement affilié au Comité Régional d'Equitation d'Ile de France.

Il se déroule sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} décembre 2018

Ce circuit a pour objectifs :

- De favoriser et de distinguer les performances des meneurs franciliens et de les encourager à participer notamment aux Championnats de France,
- De valoriser les organisateurs les plus performants et de les inciter à poursuivre l'amélioration des conditions de concours tant sur le plan technique que sur celui de la convivialité,
- D'améliorer la communication vers les médias locaux et les collectivités locales.

Ce circuit est mis en place sur un nombre de concours défini. Les organisateurs de ces concours sont choisis pour leur engagement, par le biais d'une charte de qualité réalisée afin de garantir les meilleures conditions de concours possible.

I. Organisation :

La Commission Attelage du CREIF désignera, en relation avec chaque organisateur les présidents de jury, juges et chefs de piste nécessaire à l'organisation de chaque épreuve du challenge.

Le président, juges et chef de piste devront figurer sur la liste officielle établie par la FFE et être à jour de leurs formations.

Tout concours francilien peut demander à entrer dans le *Challenge Attelage Francilien* dès lors que le règlement ci-après est validé et qu'il reçoit l'aval de la Commission Attelage du CREIF.

La Commission se réserve la possibilité de modifier, annuler ou ajouter des épreuves ou des concours au challenge sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à son encontre.

www.cheval-iledefrance.com





II. Programme du concours :

Pour qu'un concours puisse être proposé au *Challenge Attelage Francilien*, il devra obligatoirement présenter les épreuves suivantes :

Niveau Club :

- Club 1 : Solo, Paire (Dressage avec reprise « Club » et Maniabilité combinée **ou** Dressage combiné et maniabilité combinée), **et/ou**,
- Club Elite : Solo, Paire, Team (Dressage avec reprise « Club Elite » et Maniabilité combinée **ou** Dressage combiné et marathon **ou** Dressage et marathon), **et/ou**,
- Club Elite Grand Prix : Solo, Paire (Dressage avec reprise « Club Elite », Maniabilité et Marathon).

ET

Niveau Amateur :

- Amateur 2 : Solo, Paire, Team (Dressage et Maniabilité combinée **ou** Dressage combiné et marathon **ou** Dressage et marathon), **et/ou**,
- Amateur 1 Grand Prix : Solo, Paire, Team (Dressage, Maniabilité et Marathon), **et/ou**,
- Préparatoire : Solo, Paire, Team (Dressage et Maniabilité)

OU

Niveau Club / Amateur :

- Préparatoire : Solo, Paire, Team (Dressage et Maniabilité)
- **Derby Marathon**

Les autres épreuves sont libres.

Toutes les questions ayant trait à l'organisation d'un concours d'attelage inscrit au *Challenge Attelage Francilien* doivent se référer au règlement des compétitions de la FFE en cours.

Pour le jugement technique de ces compétitions il est fait application du règlement des compétitions de la FFE en cours : Dispositions Générales et Dispositions spécifiques Attelage.

III. Qualification :

Le *Challenge Attelage Francilien* est ouvert aux meneurs titulaires d'une licence fédérale de compétition de niveau Club, Amateur ou Pro sur un club affilié au CREIF.

Selon le niveau des épreuves, il y aura un classement de niveau Club, réservé aux meneurs ayant une licence de niveau Club et un autre classement de niveau Amateur, réservés aux meneurs ayant une licence de niveau Amateur ou Pro.

Toute absence non motivée, tenue ou attitude incorrecte lors de la remise des prix peut entraîner la disqualification de l'épreuve du challenge par le jury et, par là même, la non-attribution des points correspondants.



IV. Les différentes catégories du Challenge Attelage Francilien :

Niveau Club :

- Club Solo
- Club Paire
- Club Team

Niveau Amateur :

- Solo
- Paire
- Team

Pour être gagnant du *Challenge Attelage Francilien* dans sa catégorie il est nécessaire d'avoir participé au minimum à 2 épreuves sans être éliminés, en plus d'avoir le plus grand nombre de points au classement général.

V. Attribution des points

Toutes les étapes donnent des points. Il n'y a pas de finale.

Les meneurs se voient attribuer des points en fonction de leur classement dans leur épreuve (Solo, Paire) à chaque étape :

Place	Points
1 ^{ère} Place	20 pts
2 ^{ème} Place	18 pts
3 ^{ème} Place	16 pts
4 ^{ème} Place	14 pts
5 ^{ème} Place	12 pts
6 ^{ème} Place	10 pts
7 ^{ème} Place et +	5 pts

Cas particulier :

- ✓ Les éliminés reçoivent 1 point,
- ✓ Les disqualifiés ne reçoivent pas de points,
- ✓ En cas d'ex-æquo, les points des concurrents ex-æquo sont additionnés, puis divisés par le nombre d'ex-æquo.,
- ✓ Pour un meneur participant deux fois à une même épreuve, seul son meilleur résultat sera pris en compte. Il lui sera attribué les points de son meilleur classement.

Les Championnats Régionaux se verront attribués un coefficient de 2.



VI. Résultats :

Chaque organisateur tiendra à disposition des concurrents le règlement et le classement provisoire, le tout étant également consultable sur la page [Facebook Attelage en Ile de France](#). Le calcul des points et l'organisation du *Challenge Attelage Francilien* seront tenus par la Commission Attelage du CREIF.

VII. Remise des prix du Challenge :

Tous les classés du challenge se verront invités au Salon du cheval pour la reprise des prix. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés à lors cet événement.

Spécial club engageur

A l'issue de la saison du Challenge, le total des points remportés par les meneurs licenciés du même club seront comptabilisés et classés pour déterminer le club d'attelage francilien de l'année. Celui ci sera récompensé lors de la remise des prix.

Calendrier prévisionnel du Challenge Attelage Francilien 2018

Edition du mercredi 21 février 2018

- 04/03/2018 UCPA – Marolles en Brie (94)
- 25/03/2018 Vitelle Equestre – Louvres (95) – Championnat Régional Club indice 1 et 2
- 01/04/2018 CDE 94 – Domaine de Grosbois (94)
- 29/04/2018 ADT – Valpuiseaux (91)
- 06/05/2018 Varennes Equitation – Varenne-Jarcy (91)
- 20/05/2018 CREIF – Fontainebleau (77) – Championnat Régional Amateur et Club Elite
- 02/06/2018 Vitelle Equestre – Louvres (95)
- 16/09/2018 IFCE – Les bréviaires (78)
- 29/10/2018 Ecurie de Condé – Fontainebleau (77)

Les manifestations sont sous l'entière responsabilité de leurs organisateurs